Si l'on croit que l'on va apaiser l'aigreur des sentiments produits dans le Haut-Canada par la tentative de perpétuer un certain système d'éducation, l'on se trompe grandement. Je désire donc connaître l'opinion des membres de cette chambre sur le sujet, je désire savoir s'ils sont d'avis que la restriction proposée par la constitution est de nature à produire l'harmonie, ou s'il ne vaut pas mieux laisser les catholiques du Haut-Canada et les protestants du Bas Canada se protéger eux-mêmes, ou plutôt compter pour cette protection sur le bon sens et la justice de

leurs concitoyens. (Ecouter!) M. A. MACKENZIE-Avant dejà. M. l'ORATEUR, voté en faveur des résolutions dans leur ensemble, je ne saurais avoir d'hésitation à repousser cet amendement, mais en le faisant je désire expliquer la position que je prends. (Ecoutez!écoutez!) Si l'hon. député de Cornwall (M. J. S. MACDONALD) eût déployé le même zèle contre le système des écoles séparées, alors qu'il avait le pouvoir d'empêcher toute législation à ce sujet, il se serait évité ainsi qu'au parti qui l'a maintenu au gouvernement une somme considérable de troubles. semble bien singulier que lui, qui s'est montré si disposé à encourager le système des écoles séparées, soit aujourd'hui si zélé pour le contraire. (Ecoutez!) La motion de l'hon. député n'a d'autre but que de susciter de l'opposition à la mesure, et de placer autant de Haut-Canadiens que possible dans une fausso position; mais je me bornerai à lui dire, quant à moi, qu'après avoir combattu autant que qui que ce soit pour empêcher la passation de toute loi qui aurait l'effet de désorganiser notre système d'écoles communes, et ayant constaté que tous mes efforts étaient vains, j'en suis venu à la conclusion que notre position ne saurait être pire quand même les résolutions seraient mises à effet. (Ecouter!) J'ai dit dans une autre occasion que je ne pensais pas que le système des écoles séparées pût entrainer des conséquences désastreuses, pourvu qu'il ne fut pas encouragé davantage. Je ne crois pas que ces écoles puissent produire beaucoup de mal, si elles ne prennent pas plus de développement qu'elles n'en ont aujourd'hui; c'est pourquoi, tout en étant opposé à ce système, je suis prêt à accepter ce projet de contédération, bien qu'il sit l'effet de perpétuer un petit nombre d'écoles séparées. (Ecouter!) Sous l'union législative actuelle, il nous est impossible de songer à l'abrogation de la loi concernant les écoles séparées; il est même fort douteux que nous puissions opposer une digue à l'envahissement de ce principe. (Reoutes!) Notre position ne sera pas plus mauvaiss sous la nouvelle constitution, et sous un rapport nous aurons un avantage incontestable, en ce sens que les partisans des écoles séparées se verront dans l'impossibilité d'opérer des modifications à la loi. C'est tout simplement substituer le certain à l'incertain. Je regrette vivement que l'hon. député ait cru nécessaire de proposer cette résolution.

L'amendement de l'hon. J.S. MACDONALD est alors mis aux voix et rejeté sur la division suivante:—

STOR KATASTICS .--

Pour. — MM. Biggar, Burwell, Macdonald (Cornwall), Macdonald (Toronto Ouest), Ross (Prince-Edouard), Rymal, Scatcherd et Wallbridge (Hastings Nord).—8.

Contre. — MM. Abbott, Alleyn, Archambeault, Ault, Beaubien, Bellerose, Blanchet, Roursey, Roys, Roy

Contre. — MM. Aboott, Alleyn, Archambeault, Ault, Beaubien, Bellercee, Blanchet, Bourassa, Bowman, Bown, Brousseau, Brown, Cameron (Ontario Nord), Carling, Caron, Proc. Gén. Cartier, Cartwright, Cauchon, Chapais, Cockburn, Cornellier, Coupal, Cowan, Currier, De Boucherville, Denia, De Niverville, Dickson, Dorion (Drummond et Arthabaska), Dorion (Hochelaga), Duckett, Dufreene (Iberville), Dufresne (Montcalm), Dunsford, Evanturel, Ferguson (Frontenac), Fortier, Galt, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gibbs, Harwood, Haultain, Higginson, Holton, Houde, Howland, Jones (Leeds Sud), Knight, Labreche-Viger, Laframboise, Lajoie, Langevin, Le Boutillier, Proc. Gén. Macdonald, Mackenzie (Lambton), Mackensie (Oxford Nord), Magill, McConkey, McDougall, McGee, McGiverin, McIntyre, McKellar, Morris, Morrison, Pâquet, Parker, Perrault, Pinsonneault, Poulin, Poupore, Powell, Raymond, Rémillard, Robitaille, Rose, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Scoble, Shanly, Smith (Durham Est), Smith (Toronto Est), Somerville, Stirton, Sylvain, Thompson, Tremblay, Walsh, Webb, Wells, White, Willson et

M. Bourassa propose alors pour amendement:—

"Que les mots suivants soient ajoutés à la motion principale: 'Et qu'il soit donné instruction au dit comité de pourvoir à ce que la minorité catholique romaine du Haut-Oanada soit mise sur le même pied, quant à l'éducation, que la minorité protestante du Bas-Canada, sous les gouvernements locaux de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord."

POUR.—MM. Bourassa, Caron, Coupal, Dorion (Drummond et Arthabaska), Dorion (Hochelaga), Dufresne (Iberville), Fortier, Geofficion, Holton,